

## COMPTE-RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 9 FEVRIER 2018

Présents : 84 – Pouvoirs validés : 139

Soit 223 personnes représentées

Le quorum (135) est atteint. L'assemblée générale peut se tenir.

### Invités présents

- M. Jean-Sébastien Leuba , adjoint à la vie associative et à la vie des quartiers de Besançon.
- Mme Aubry-Frelin de la CAF.

### Invités excusés :

- Mme Marie-Guite Dufay, Présidente de la région Bourgogne-Franche Comté.
- Mme Fanette Charvier, députée de la 1<sup>ère</sup> circonscription du Doubs
- Mme Christine Bouquin, résidente du Conseil départemental du Doubs.

### ORDRE DU JOUR :

- 1-Rapport d'activité.
- 2-Rapport financier.
- 3-Rapport moral.
- 4- Renouvellement des membres du Conseil d'administration.
- 5-Points d'actualité.

### 1-Rapport d'activité.

Sabrina Chodey présente ce dernier en insistant sur les évolutions des activités et animations proposées à la Maison de Velotte en 2017, toujours plus nombreuses.

VOTE FAVORABLE A L'UNANIMITE.

### 2-Rapport financier.

Les adhérents présents ont pris connaissance des documents concernant le bilan 2017, le compte de résultat 2017 puis le budget 2018.

Aline Bitard, Trésorière, explique que l'augmentation du déficit est due à :

- l'augmentation de la charge salariale ( 2 emplois aidés dont un lié aux problèmes de santé de JP Bidal)
- la surestimation des subventions dans le prévisionnel

Elle précise que l'objectif prioritaire de 2018 est de réduire ce déficit en ciblant surtout les activités et animations coûteuses pour l'association.

Des questions sont posées par Philippe Berthier sur le calcul du déficit ; des explications sont données par Aline Bitard puis Sabrina Chodey. Colette Paguet précise qu'elle s'abstient car le budget devait être modifié suite à sa présentation en CA . Hubert Moreau rappelle la vocation première de l'association et le coût minime de celle-ci pour la collectivité grâce à l'engagement des bénévoles.

Une personne regrette publiquement, comme retraitée, la hausse des cotisations. Une autre déplore la baisse de subventions au plan national.

Les cotisations sont proposées pour l'année 2018 aux montants suivants :

- 8€ par enfant
- 15€ par adulte
- 30€ par famille

VOTE : Montants des nouvelles cotisations : adoptés par : 234 voix POUR et 1 ABSTENTION

VOTE : Comptes : adoptés par : 166 voix POUR et 57 ABSTENTIONS.

VOTE : Rapport financier adopté par : 166 voix POUR et 57 ABSTENTIONS.

### **3-Rapport moral.**

Véronique Lhomme, Présidente, présente le rapport moral en faisant le bilan de l'année 2017, en se réjouissant du nombre stable d'adhérents, en rappelant que le fonctionnement de la Maison de Velotte n'est pas celui d'une maison de quartier, que la masse salariale est le poste le plus important et que l'implication des bénévoles est donc un facteur d'équilibre. Un appel au bénévolat est donc renouvelé et le travail des administrateurs en CA, en bureau ou en commissions est souligné. La Présidente répète que l'équipe d'administrateurs a fait au mieux pour être à la hauteur des objectifs indiqués en 2017.

Elle souhaite que la municipalité s'implique plus dans l'amélioration des bâtiments pour qu'ils correspondent plus aux besoins de l'association et nous aide à trouver des ressources humaines( !)

VOTE FAVORABLE A L'UNANIMITE

Véronique Lhomme fait ensuite la lecture commentée des résultats de l'enquête de satisfaction. (Les résultats seront mis sur le site internet)

### **4-Renouvellement des membres du Conseil d'Administration.**

- 9 Administrateurs non renouvelables restent en place :

- Mireille BONNA
- Hervé BARRE
- Nicole DECHASSEY
- Cécile DOUGE
- Yannick MARCOT
- Hubert MOREAU
- Annick MOULIN
- Colette PAGUET
- Aurélie VICAIRE

3 Personnes dont le mandat est à renouveler ne se représentent pas :

- Françoise CHEVILLOT
- Simone GRAND
- Françoise POGÉANT

3 personnes sont démissionnaires : Claudine Berthier, Henri Combi et Fabien Stucklé.

- le mandat de 4 personnes est à renouveler :

- Aline Bitard,
- Anne Blanc,

- Véronique Lhomme
- Jimmy Vermot Desroches. Tous sont réélus à l'unanimité.

- 3 nouveaux candidats se présentent :

- Philippe Berthier, élu, 1 voix contre,
- Anthony Lallemand, élu à l'unanimité.
- Emilie Viennot élue à l'unanimité.

#### **5- Points d'actualité.**

- Au nom de la Maison de Velotte Sabrina Chodey remercie chaleureusement Claudine Berthier pour ses 11 années en tant que directrice de l'association et Colette Paguet lui remet des cadeaux collectifs. Claudine Berthier remercie l'assistance à son tour.

-Mme Aubry-Frelin, au nom de la CAF, apporte son soutien à l'association et lui souhaite bon courage.

-M. Leuba rappelle l'investissement de la ville dans la Maison de Velotte et la grande utilité de celle-ci. Il comprend ses difficultés financières et regrette les baisses de subventions dues à la baisse des dotations des collectivités locales. Il insiste sur le fait que la Maison de Velotte est une association loi 1901 dont le rôle premier est de tisser du lien et souhaite la voir continuer à prospérer avec tous les acteurs impliqués dans son fonctionnement.

Fin de l'assemblée Générale à 22h, suivie d'un pot convivial.

La secrétaire adjointe, Annick Moulin.